



DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 16 mars 2021

Délibération
n°13-2021
Point 4.6.2

Point 4.6.2 de l'ordre du jour Exonération étudiant sportif de haut niveau

EXPOSE DES MOTIFS :

C. est un étudiant en 3^e année du Programme Grande Ecole en spécialité « Operational and Strategic Management ».

Sportif de haut niveau, en *Muay Thai* (Boxe Thaï) il s'agit d'un étudiant particulièrement engagé dans la promotion de son Ecole auprès des médias qui le sollicitent. Grâce à lui, l'EM a ainsi pu obtenir une vitrine médiatique notamment auprès de canal + sport, RMC, Sport mag, France Ô...

Un partenariat a été ainsi mis en place avec cet étudiant autour d'actions de communication et de promotion de l'Ecole. Ainsi par exemple l'organisation des championnats du monde de boxe Thaï dans les locaux de l'Ecole en 2021, la présence du logo EM sur la tenue sportive de l'étudiant, des conférences et interventions sous le logo EM...

Au regard de l'engagement de cet étudiant et des retombées médiatiques pour l'EM Strasbourg, en parfaite cohésion avec la stratégie Be Distinctive, il est proposé l'exonération des frais de scolarité pour C. au titre de l'année universitaire 2020/2021.

Les membres du comité de direction ont validé cette exonération en séance du 2 novembre 2020.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil de l'EM Strasbourg ont approuvé l'exonération des frais de scolarité de C., à l'unanimité des membres présents et représentés.

Délibération :

Le Conseil d'Administration de l'Université de Strasbourg approuve l'exonération des frais de scolarité de C.

Résultat du vote :

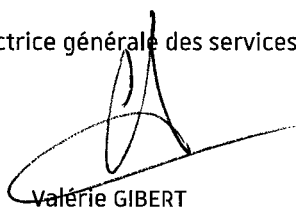
Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	28
Nombre de voix pour	24
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0
Ne participe pas au vote	4

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

Fait à Strasbourg, le 1^{er} avril 2021

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT